



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

4 janvier 2016

SÉCURITÉ LIÉE À L'UTILISATION DU NITRATE D'AMMONIUM À DES FINS AGRICOLES

Ottawa (Ontario) – Le Code de pratique concernant l'utilisation du nitrate d'ammonium à des fins agricoles (le Code) de Fertilisants Canada est maintenant pleinement en vigueur – il contient les normes rigoureuses de l'industrie en matière de sécurité des engrais à base de nitrate d'ammonium utilisé à des fins agricoles.

Les membres de Fertilisants Canada sont tenus de se conformer au Code. Ce dernier suit la réglementation fédérale et présente les meilleures pratiques d'entreposage et de manipulation sécuritaires du nitrate d'ammonium.

Le nitrate d'ammonium est un engrais précieux principalement utilisé dans l'Est du Canada pour venir en aide aux agriculteurs afin qu'ils produisent en abondance des produits sains. Le Code est élaboré de façon à aider les expéditeurs, les vendeurs, les manutentionnaires, les clients et les utilisateurs finaux à être au fait du cadre réglementaire et à s'y conformer. Les accidents qui mettent en cause le nitrate d'ammonium sont rares et peuvent être évités en appliquant des pratiques de manutention et de stockage responsables, comme présentées dans le Code. Le Canada est l'un des pays ayant les normes de l'industrie et les règlements gouvernementaux les plus stricts en matière de sécurité des engrais.

« La sécurité liée à l'utilisation des fertilisants repose sur la coordination de l'ensemble des intervenants, depuis l'usine jusqu'à la porte de la ferme. L'industrie canadienne des engrais prend fait et cause pour des codes de pratiques avancés de classe internationale, afin de gérer les risques associés aux engrais tout au long de leur cycle de vie », de dire Garth Whyte, président et directeur général de Fertilisants Canada.

Le Code exige que les fabricants, les distributeurs et les agro détaillants qui vendent, distribuent ou entreposent du nitrate d'ammonium fournissent à leurs employés des ressources de formation et de l'information et qu'ils les aident à se conformer aux règlements fédéraux.

« Fertilisants Canada et nos membres continuent de travailler avec l'industrie, les agriculteurs et le gouvernement à l'évaluation et à l'amélioration constantes des exigences du Code, afin de garantir la sécurité de nos collectivités » a souligné M. Whyte.

Des ressources éducatives à l'appui du Code sont accessibles sur le site Web de Fertilisants Canada, y compris des cours d'apprentissage en ligne sur l'emploi sécuritaire du nitrate d'ammonium, une brochure sur les pratiques de stockage de nitrate d'ammonium et le programme Partenaires : Soyons vigilants!

Le Code fait partie du programme de sécurité de Fertilisants Canada destiné à démontrer la gérance des produits, un pilier de notre industrie.

- 30 -

Fertilisants Canada représente les fabricants et les distributeurs en gros et au détail de fertilisants à base d'azote, de phosphate, de potasse et de soufre. L'industrie des fertilisants joue un rôle essentiel dans l'économie canadienne grâce à une contribution de 12 milliards de dollars par an et de 12 000 emplois. L'association est engagée à soutenir l'industrie des fertilisants par des recherches et des programmes innovateurs, tout en préconisant la durabilité, l'intendance et la sécurité par des normes et des codes de pratique. Prière de visiter fertilizercanada.ca/fr/.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS :

Elizabeth Smith
Gestionnaire, Communications
Fertilisants Canada
esmith@fertilizercanada.ca
C : 613-617-4974